





ILS SONT Incroyables mais verts!



Le dispositif

Avec plus de 500 millions € mobilisés en France, le développement de l'économie circulaire constitue l'un des piliers les plus importants du plan France Relance. Ouverts aux entreprises, aux collectivités ou aux associations, les différents appels à projets permettent d'identifier et de soutenir des projets d'aides à la décision ou d'investissements dans plusieurs domaines : l'écoconception ; les alternatives aux emballages en plastique à usage unique ; la réduction, la réparation et le réemploi ; la modernisation des centres de tri et de recyclage, etc.

Un dispositif spécifique « Objectif Recyclage PLASTiques » (ORPLAST - Régénération) permet de soutenir financièrement les investissements de recyclage des matières plastiques.

Les enjeux

La société VEKA Recyclage est spécialisée dans le recyclage des menuiseries en fin de vie ainsi que des chutes de production de PVC.

Les produits entrant sont broyés puis les différents matériaux constitutifs sont séparés afin d'être recyclés pour obtenir de la matière première de recyclage (MPR) de PVC, de l'aluminium, des métaux ferreux ou du verre réutilisables dans de nouveaux process.

Depuis sa création, l'entreprise mise sur l'innovation et investit régulièrement dans de nouveaux procédés afin d'améliorer ses performances de recyclage et proposer des produits de qualité à ses clients.

C'est dans cet esprit qu'elle a par exemple obtenu en 2015 une certification CSTB permettant d'intégrer 100% de leur production de PVC recyclé dans l'industrie de la menuiserie En 2020, elle a été retenue lauréate d'un appel à projets ORPLAST opéré par l'ADEME afin de mener à bien un nouveau plan d'investissements.

L'objectif est double. Il s'agit à la fois d'augmenter les capacités du site de Vendeuvre-sur-Barse et de continuer à améliorer la qualité des produits.







ILS SONT Incroyables mais verts!

Le projet

VEKA Recyclage souhaite modifier sa technologie de prétraitement de la matière afin d'augmenter ses capacités de production, limiter les risques de casse et les opérations de maintenance. En complément, des silos et une nouvelle extrudeuse seront installés.

Par ailleurs, le système de filtration de l'air sera remplacé par un nouveau dispositif d'aspiration moins énergivore, plus performant et équipé d'un cyclo-filtre.

Un nouvel équipement de type NRW permettra d'éjecter les derniers polluants présents dans la ligne de broyage.

Enfin, l'acquisition d'une nouvelle machine de tri polyvalente améliorera la qualité du broyé couleur en réduisant significativement le taux d'impureté. Ce matériel génèrera également des économies d'énergie et réduira les pertes et déchets de PVC.

L'aide apportée dans le cadre du dispositif ORPLAST permettra:

- l'installation de 2 nouveaux silos équipés d'un dispositif d'homogénéisation;
- l'acquisition d'une extrudeuse ;
- l'installation d'un nouveau système d'aspiration;
- l'acquisition d'un pré-déchiqueteur ;
- l'installation d'un matériel de type NRW pour dépolluer l'eau des dernières substances minérales ;
- l'acquisition d'une nouvelle machine de tri polyvalente.

L'augmentation de la capacité permettra au final d'éviter l'enfouissement ou l'incinération de matières plastiques notamment.

L'amélioration de la préparation en amont de la régénération apportera un gain important de pureté de la matière régénérée. Ainsi, l'entreprise obtiendra du PVC recyclé de haute qualité qui pourra venir en substitution à de la matière vierge.

Les dates

Lancement du projet : 2019 Réalisation du projet : 2022



Le coût

Budget global : 1 160 262 €



Le financement

Aide de l'ADEME : 30% du budget global soit 343 791 €



Les objectifs

- 25 000 tonnes de menuiseries en fin de vie traitées
- 100% des MPR retournant en production de profilés en économie circulaire

François Aublé

Président Directeur Général

« Notre entreprise est affiliée au groupe allemand VEKA qui est le leader des menuiseries PVC haut de gamme. Notre activité est un véritable engagement pour préserver les ressources naturelles et limiter les déchets tout en répondant aux exigences de qualité des utilisateurs ».



Pour passer à l'action